

Un nouveau contrat d'assainissement



Jeudi 7 juillet, la Communauté de Communes des 2 Fleuves a signé un nouveau contrat décennal de délégation de service public en assainissement avec la société Saur. Si la gestion de l'eau a été réattribuée l'an dernier à Véolia, la CC2F vient maintenant de choisir la Saur pour gérer ses installations d'assainissement réparties sur son territoire, soit 266 km de canalisations, 10 stations d'épuration, 74 postes de relèvements, et 3 bassins d'orages. Concrètement à Montereau, cela ne changera rien aux habitudes des usagers puisque nous continuerons de recevoir à la maison une facture unique de Véolia, sur laquelle figurera une ligne «assainissement Saur». En revanche, côté pécuniaire, grâce à la renégociation des deux contrats, notre facture globale en 2017, elle, devrait baisser de 7% par rapport au tarif du 1 janvier 2015 (à consommation égale).